

L'évolution de l'organisation syndicale des  
journalistes en Algérie de 1962 à nos jours:

Les causes de l'échec

تطور التنظيم النقابي للصحفيين في الجزائر

من 1962 إلى اليوم: أسباب الفشل

FEDOUL Mohammed \*, Université de Batna1  
mohammed.fedoul@univ-batna.dz

Reçu le: 20/11/2021

Accepté le: 30/01/2022

**Abstract:**

In this article, we try to highlight the development of the trade union movement of Algerian journalists from 1962 to today. Even though, our analysis is based on a historical approach through the chronological presentation of the various trade unions that have been established since 1962, this does not mean only describing this movement, but at the same time, we try to analyze the reasons behind the lack of organization facing this professional category which still suffers from the vulnerability of its trade unions even after sixty years of independence, in relevance to the findings .

Key words: Journalist, Trade Union Movement, Media Practice, Organization, Profession.

**Mots clés:** Journaliste, mouvement syndical, pratique journalistique, organisation, profession.



---

\* Auteur correspondant

### ملخص:

نحاول من خلال هذا المقال تتبع تطور الحركة النقابية للصحفيين الجزائريين من 1962 إلى اليوم. وبالرغم من أن تحليلنا يركز على مقارنة تاريخية من خلال العرض الكرونولوجي لمختلف النقابات التي تم انشاؤها منذ 1962، إلا أن هذا لا يعني الوقوف عند وصف هذه الحركة فحسب، وإنما نحاول في نفس الوقت تحليل أسباب نقص التنظيم الذي تعاني منه هذه الفئة المهنية، والتي لا تزال تعاني حسب النتائج المتوصل إليها من ضعف نقاباتها وذلك بعد ستين سنة من الاستقلال.

**الكلمات المفتاحية:** الصحفي، الحركة النقابية، الممارسة الإعلامية، التنظيم، المهنة.

### Introduction:

L'implication des journalistes dans l'activité syndicale reflète le niveau de leur conscience, de leur organisation et de leur militantisme pour défendre essentiellement leurs droits moraux et matériels et leur profession d'une manière générale. Avoir de forts syndicats permet aux journalistes de se positionner comme un contre-pouvoir face au pouvoir politique dans l'intérêt de défendre leur métier et la liberté de la presse. En Algérie, les journalistes souffrent encore du manque d'organisations professionnelles fortes. Et pourtant, ce n'est pas la volonté des professionnels des médias qui manque.

Pour preuve, le secteur de la presse a connu le lancement de plusieurs syndicats depuis l'indépendance à nos jours. Mais, la plupart de ces organisations professionnelles ont échoué et disparu . D'ailleurs, la première initiative pour la création de l'Union des journalistes algériens a eu lieu le 22 septembre 1962, c'est-à-dire juste deux mois après l'indépendance du pays (Djamila BEN ZAYDOUNE, 2015). Cependant, le cadre dont militaient les journalistes durant la période du règne du parti unique en l'occurrence le FLN (1962 à 1988), était très réduit et contrôlé par le pouvoir politique. Ce qui n'a pas permis aux journalistes et aux professionnels des médias en général de mieux s'organiser pour constituer une

véritable force et un contre-pouvoir afin de bien défendre leurs droits moraux et matériels.

Ceci a influé négativement sur la pratique journalistique, voire même sur le rôle social que devait assumer le journaliste algérien à cette époque. Par conséquent, le journaliste durant les années 1960, jusqu'à la fin des années 1980, est considéré plutôt comme un simple fonctionnaire, ou « une simple courroie » de transmission de la propagande du pouvoir politique en défendant le discours et les stratégies politiques, économiques, culturelles de ce dernier (Mohammed FEDOUL, Badis MEDJANI, 2021). Après l'instauration du multipartisme en 1989, et l'ouverture partielle du champ médiatique en 1990, beaucoup de syndicats de journalistes ont vu le jour. Cependant, au fil des années la plupart d'entre eux ont disparu.

Aujourd'hui, on ne compte que deux syndicats pour les journalistes. Et même ces deux organisations professionnelles sont loin de répondre aux besoins et aux ambitions de journalistes, pour ne pas dire qu'ils sont « très faibles » pour espérer de concrétiser les aspirations et les revendications de professionnels des médias. Justement, les échecs répétitifs qui ont marqué le mouvement syndical des journalistes depuis l'indépendance, le mauvais encadrement et le flou qui caractérisent le monde de professionnels des médias en Algérie nous poussent à formuler la question principale suivante : comment s'est évolué le mouvement syndical des journalistes algériens de 1962 à nos jours et quels sont les causes de ses faiblesses?

Et pour répondre à cette question, nous allons essayer dans l'analyse suivante de décrire et analyser parallèlement l'évolution historique de ce mouvement syndical à travers plusieurs étapes historiques et les causes de l'échec de l'activité syndicale dans ce secteur névralgique. Donc, l'objectif de cette contribution n'est pas seulement de faire un simple constat sur l'évolution historique des syndicats de journalistes, mais notre démarche d'étude vise loin, elle a pour but surtout de comprendre pourquoi les journalistes algériens n'arrivent pas à s'organiser et à lancer des syndicats forts, capables de défendre leurs droits et préserver leur profession de toutes les atteintes et les dérives quelque que soit leur nature. Et pour mieux analyser la

problématique formulée en ci-dessus, nous nous basons sur l'étude des syndicats suivants :

- 1- L'Union des journalistes algériens.
- 2- L'Union des journalistes, des écrivains et de traducteurs.
- 3- Le Mouvement des journalistes algériens.
- 4- L'Association des journalistes algériens.
- 5- La Ligue nationale des journalistes algériens.
- 6- Le Syndicat national des journalistes algériens.
- 7- Le Syndicat national des journalistes.
- 8- La Fédération nationale des journalistes algériens.
- 9- Conseil national des journalistes algériens.

### **1-L'Union des journalistes algériens (1964-1988): une organisation professionnelle au service du pouvoir**

La première initiative pour la création de l'Union des journalistes algériens a eu lieu le 22 septembre 1962. A cet effet, des représentants des journaux Ech-Aab et d'El-Djemhouria, édités en langue française, ainsi de ceux de l'Agence presse service, de la radio et de la télévision se sont réunis pour lancer leur propre syndicat, mais leur premier essai est voué à l'échec. Le 11 juillet 1964, et lors d'une réunion présidée par Hocine ZEHOUANE et qui a regroupé des représentants de journaux, l'Union des journalistes algériens fut officiellement lancée. (Djamila BEN ZAYDOUNE, 2015 p 112).

Les participants à cette assemblée constitutive ont adopté une charte dont on peut résumer les points essentiels comme suit : les journalistes accomplissent leurs missions dans le cadre de la promotion des fondements de la révolution socialiste proclamée par le Front de libération nationale, travailler pour la consolidation de la charte d'Alger 1964, et l'engagement des journalistes pour le renforcement de la conscience des masses populaires pour faire face à tout ce qui peut toucher ou nuire à la révolution socialiste. De ce fait,

les adhérents à cette organisation professionnelle doivent être mobilisés afin d'avoir la conscience politique, et d'éviter de se comporter comme de simples fonctionnaires dans le secteur de l'information, car ils sont appelés à se sentir comme de vrais militants. ((Djamila BEN ZAYDOUNE, 2015 p 112).

Cependant, le rôle de ce syndicat était très limité, puisqu'il devient un simple bureau de distribution de cartes d'adhésion sur ses adhérents. La preuve, l'Union des journalistes algériens ne tenait pas régulièrement ses assemblées générales pour débattre des questions liées à la pratique journalistique, et ce, contrairement à ce que stipule son règlement intérieur. D'ailleurs, celui-ci, indique clairement qu'une assemblée générale doit se tenir au moins une fois par an. Une assemblée générale fut organisée les 22 et 23 février 1969, au Palais des nations. Mais, vu les conditions du déroulement de cette réunion, celle-ci n'était pas en réalité une assemblée générale au sens propre du terme, puisque ses travaux ont été déviés et se sont transformés en un deuxième congrès.

Encore une fois, ce deuxième congrès n'a pas été organisé pour soulever les vraies questions relatives à la pratique de la profession. Mais son objectif était limité au renouvellement des membres du bureau par le parti du Front de libération nationale, sans passer par une élection des listes représentatives de tous les journalistes. D'ailleurs, des critiques ont été soulevées à l'époque par le journal la Voix du Peuple, édité par le parti communiste non agréé, sur les conditions d'organisation et d'orientation des travaux de ce congrès. Selon le même journal, Ahmed KAID et Cherif MESSAADIA, qui ont présidé le congrès ont imposé un climat du débat caractérisé par la pression et de menaces pour éviter tout débat réel et franc sur les véritables problèmes dont souffraient les journalistes.

Ensuite, l'Union des journalistes algériens a tenu son troisième congrès les 16 et 17 novembre 1974, au palais de ZIGHOUT youssef. Il a été présidé conjointement par Ahmed Taleb EL-IBRAHIMI, ministre de l'information et de la culture et Mohamed Cherif MESSAADIA, responsable de département de l'information et

d'orientation au sein du parti du Front de libération nationale.( Zahir, IHADDADEN, 2012, p 101).

Puis, le quatrième congrès de l'Union des journalistes algériens a eu lieu le 16 décembre 1982, au Club des pins. Près de 250 congressistes et représentants de plusieurs médias ont participé à cette rencontre. Les travaux ont été présidés par Abdelhamid MEHRI, président de commission de l'information, de la culture et de formation au sein du parti FLN, en présence de Boualem BESSAIH, ministre de l'information et de Bachir KHELDOUNE, responsable de département de l'information et de la culture au ministère de l'information. (Djamila BEN ZAYDOUNE, 2015 p 118).

Considérée comme une union professionnelle, l'Union des journalistes algériens ne jouit pas de la confiance des journalistes et n'arrive pas à exprimer leurs revendications. Elle semble plutôt vouloir jouer un rôle politique et fait beaucoup plus de la figuration que de l'action syndicale. Au cours du dernier congrès tenu à Alger au mois de décembre 1982, l'ensemble des interventions ont déploré l'inactivité de cette Union. Les différentes résolutions ont insisté sur la nécessité de voir les revendications des journalistes prises en considération. ( Zahir, IHADDADEN, 2012, p 101).

Donc, on peut dire sans risquer de se tromper, que cette organisation -soit disant professionnelle- n'est en réalité qu'une organisation politique au service du parti de FLN et de ses objectifs, car elle a transformé le journaliste en gardien dévoué des acquis de la révolution socialiste en le dirigeant vers le travail d'explication et de vulgarisation des concepts de cette révolution. De ce fait, cette structure a perdu toute crédibilité en échouant à défendre les intérêts moraux et matériels des journalistes. (Djamila BEN ZAYDOUNE, 2015 p 119).

## **2-L'Union des journalistes, des écrivains et de traducteurs: un rassemblement pour mieux contrôler la presse**

A partir des années 1980, les autorités algériennes ont décidé de rattacher l'Union des écrivains et de traducteurs à celle des journalistes pour former toutes les deux ce qu'on appelle « l'Union des journalistes, des écrivains et des traducteurs algériens ». Celle-ci a tenu son premier congrès le 11 avril 1985. Cette décision a provoqué un sentiment du mécontentement chez beaucoup de journalistes, qui ont décidé de s'organiser pour lancer une nouvelle organisation professionnelle dans le but de se libérer de l'emprise partisane ( Abd El-Ali REZAGUI, 2013, p110).

Ainsi, la décision de rassembler l'Union des journalistes avec l'Union des écrivains et des traducteurs a permis au pouvoir politique de mieux contrôler les journalistes et d'avoir une mainmise sur les médias. D'ailleurs, cette Union n'a pas donné satisfaction, puisqu'elle était un appareil soumis aux instructions du parti de Front de libération nationale et du pouvoir en place. (Mohamed KIRAT, 2003, p 132).

Bien qu'elle soit une organisation professionnelle activant au nom des journalistes, l'Union des journalistes et des écrivains algériens n'a pas pu convaincre beaucoup de journalistes, étant donné que la plupart de ses activités profitent au pouvoir, au détriment de droits et de préoccupations des journalistes (Djamila BEN ZAYDOUNE, 2015 p115).

## **3- Le Mouvement des journalistes algériens (1988-1991) : le rêve brisé**

Les velléités d'autonomisation de la profession ont commencé avec la révolte du 5 octobre 1988, quand un groupe de journalistes a créé le Mouvement des journalistes algériens (MJA), première organisation indépendante dans le monde arabe et dont le rôle dans la consécration du pluralisme médiatique a été décisif (Chérif DRIS, 2018). Beaucoup de journalistes déçus de l'expérience de l'Union des journalistes ont décidé de se réunir en dehors du cadre fermé pour

exposer leurs préoccupations majeures. Ceci intervient dans une période difficile, où le pouvoir politique ne reconnaît pas la liberté syndicale.

Malgré le contrôle austère sur le secteur de l'information, les journalistes ont pu tenir des rencontres et des réunions au niveau des entreprises médiatiques pour étudier la situation précaire du secteur de l'information. Cette démarche a réussi de mettre en place un groupe qui s'occupa de communiquer avec les journalistes dans différents médias dès le début de l'année 1988.

Ce mouvement a regroupé des journalistes solidaires qui s'engageaient à combattre les procédures arbitraires des responsables notamment dans la presse écrite. Ceux-ci, ont consenti beaucoup d'efforts pour parvenir à convaincre et engager leurs collègues autour d'un rassemblement dans un cadre organisé et autonome en dehors du cadre tracé par le parti unique (Mohamed KIRAT, 2003, p 133).

C'est dans ce contexte particulier que fut créé le Mouvement des journalistes algériens le 9 mai 1988, et dès le début, il afficha son intérêt à défendre la liberté de la presse et à combattre la censure et l'autocensure. D'ailleurs, les journalistes engagés dans ce mouvement étaient les premiers à soulever les manquements liés à l'éthique professionnelle, comme ils ont revendiqué de mettre fin aux anciennes pratiques, et la défense du principe de libre accès aux différentes sources d'information, et pas uniquement aux sources officielles comme c'était le cas auparavant (El Hadi CHALABI, 1999, p 53).

En 1988, le nombre des journalistes était de près 2000, ils sont divisés en deux groupes selon leurs tendances politiques ; le premier groupe est composé essentiellement de journalistes incorporés dans l'administration et ceux ayant des postes de responsabilité dans les rédactions, la plupart d'entre eux étaient des militants au sein du Front de libération nationale, le deuxième groupe est formé de journalistes adhérents à l'Union des journalistes algériens.

Le rassemblement entre ces deux parties n'était pas pour des considérations politiques, puisque les motivations de leur adhésion à ce mouvement se diffèrent d'un groupe à l'autre, et d'une personne à l'autre. Les tendances idéologiques et politiques ne peuvent pas

expliquer, elles seules, l'engagement du nombre important de journalistes dans ce mouvement. Car il existe bel et bien d'autres facteurs subjectifs agissant sur eux comme : le partage d'une longue carrière professionnelle, la fréquentation des mêmes établissements universitaires, une langue amitié, le voisinage et le partage de quelques ambitions. (Ahmed ANCER, 2001, p 40).

Après quelques mois d'activité, ce Mouvement a réalisé quelques résultats, dont le plus important demeure le rejet et la demande de révision de la loi sur l'information adoptée par l'Assemblée populaire nationale en juillet 1989. Cette revendication a été prise en charge après l'intervention du président de la République Chadli BENDJEDID. Ce dernier, a sollicité le Conseil constitutionnel pour donner son avis sur la légitimité constitutionnelle de ce texte de loi. Comme, il a exhorté qu'elle soit révisée par le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale. Ce qui a été concrétisé d'ailleurs, puisque et en mars 1990, les députés ont adopté une nouvelle loi après sa deuxième révision.

Ainsi, il faut dire que le Mouvement des journalistes algériens a réalisé un véritable acquis, en réussissant à faire tomber une loi qualifiée de « sur mesure » et « fermée » par la corporation, et en poussant le gouvernement à adopter une nouvelle loi qui autorise la création de journaux indépendants (Djamila BEN ZAYDOUNE, 2015 p 130).

En dépit de sa réussite au départ, le Mouvement des journalistes algériens ne fera pas long feu, car il a échoué de réunir tous les journalistes et les professionnels qui travaillent dans le secteur de l'information. Les principales causes de cet échec sont liées principalement au problème de langue, à l'idéologie et à la tendance politique des journalistes. Ce qui reflète la faible conscience chez les professionnels du monde des médias et leur incapacité de s'organiser pour l'intérêt général loin de toute considération. (Mohamed KIRAT, 2003, p 133).

A la fin de l'année 1989, le Mouvement des journalistes algériens a connu des mutations, mais aussi des conflits politiques. Des désaccords ont vite éclaté et apparu entre ses membres. Même la

nouvelle ère et le contexte n'étaient pas favorables et ont joué en sa défaveur. Car, la vision devient plus claire après le conseil des ministres en février 1990, et l'entrée en vigueur de l'instruction du chef du gouvernement en mars 1990, qui autorise la création des journaux privés et l'apparition de code de l'information en avril 1990. Ces événements majeurs ont engendré une nouvelle réalité pour la presse algérienne, notamment dans le secteur de la presse écrite.

Les autres intérêts notamment individuels ont fait oublier aux journalistes le Mouvement des journalistes algériens. Durant les derniers mois de l'année 1989, le MJA donne des signes d'essoufflement à cause, certes, des divergences qui divisent les journalistes mais surtout au vu des nouvelles données qui apparaissent dorénavant avec plus de clarté. La lutte pour la liberté d'expression allait prendre d'autres formes : celles que permet la liberté de la presse. Pour les algériens et surtout les journalistes, c'était une découverte... (Ahmed ANCER, 2003, p 78)

Le Mouvement des journalistes algériens qui comptait avant 1500 journalistes adhérents a disparu le 1 octobre 1990. De ce fait, le rêve des journalistes qui voulaient se positionner dans ce mouvement syndical fut brisé. (El Hadi CHALABI, 2004, p 54).

#### **4-L'Association des journalistes algériens (1992-1996) : sur les mêmes erreurs du MJA**

L'apparition de l'Association des journalistes algériens intervient dans un moment crucial et sensible où l'Algérie traversait une crise politique et sécuritaire très dangereuse qui a affecté tous les secteurs. Cette Association est fondée en 1992, dans un contexte caractérisé par le conflit entre les professionnels des médias. Et malgré qu'elle compte des membres issus de journaux gouvernementaux, toutefois, la majorité écrasante de ses adhérents travaille dans des journaux privés, surtout dans les journaux édités en langue française.

En deux ans, ce syndicat aurait réussi à drainer 700 adhérents alors que la profession ne comptait pas plus de 2000 journalistes sans compter que le gros de la troupe exerçait à l'Agence presse service et à la télévision. (Ahmed ANCER, 2003, p 143). Il constitue la première

expérience après l'instauration du multipartisme et de l'ouverture médiatique. Sa création est liée à la libération du champ médiatique et il a comme objectifs selon son règlement comme suit :

-Défendre le métier du journaliste et le droit à l'information et le libre accès aux sources d'information.

-Contribuer à l'amélioration du niveau professionnel des journalistes.

-Consolider les relations avec les organisations professionnelles nationales et internationales.

-Défendre le droit à la vie pour les journalistes. -Instaurer des traditions de solidarité et d'entraide entre les journalistes. (Djamila BEN ZAYDOUNE, 2015 p 130).

Durant les deux années et demi d'activité, l'Association des journalistes algériens a tenu des assemblées générales, des rencontres, des rassemblements, des manifestations et des marches afin d'exprimer ses positions pour défendre les droits des journalistes, en commençant par combattre les islamistes, surtout le terrorisme qui vise les journalistes depuis mai 1993. Cependant, et avec l'amplification des actes de violence contre les journalistes, la peur commence à s'installer chez beaucoup de professionnels, en même temps où des divergences entre les membres de l'Association commencent à submerger. (Ahmed ANCER, Op.145).

Par ailleurs, cette Association n'a pas réussi à rassembler de nombreux journalistes algériens. On peut dire qu'elle a commis les mêmes erreurs de son prédécesseur en l'occurrence le Mouvement des journalistes algériens. Ajoutons à cela, les difficultés et les problèmes auxquels se sont confrontés les professionnels des médias ; assassinat de dizaines et la condamnation de plusieurs d'entre eux et le départ de nombreux journalistes vers l'Europe et d'autres pays dans le monde, a condamné tout simplement cette Association à la disparition en 1996 (Mohamed KIRAT, 2003, p 133).

## **5-La Ligue nationale des journalistes algériens... un projet mort-né**

La première initiative pour la création de la Ligue nationale des journalistes a eu lieu lors d'une assemblée constitutive tenue au siège de l'association El-Djahidhia le 07 octobre 1993, en présence de 100 journalistes venus de différents médias publics et privés. Le bureau élu lors de cette assemblée a fait les démarches administratives et juridiques nécessaires pour l'obtention de l'agrément, mais en vain, car les autorités concernées ont lui refusé la demande. En novembre 1995, les journalistes ont tenu une deuxième assemblée au club de la télévision en présence cette fois-ci de 200 journalistes, mais comme la première, la deuxième tentative a échoué elle aussi. Ensuite, les journalistes ont essayé pour la troisième fois de lancer cette Ligue en tenant une assemblée générale en novembre 1997, à la maison de la presse Tahar Djaout. Encore une fois, le projet de création de cette ligue a été avorté, ce qui a freiné l'action des journalistes dès le début (Djamila BEN ZAYDOUNE, 2015 p 134). Ce qui veut dire que ce projet est combattu dès le départ.

## **6- Le Syndicat national des journalistes algériens : manque de représentativité**

L'initiative de créer le Syndicat national des journalistes vient de l'idée d'un groupe de journalistes travaillant dans le secteur privé. Ceux-ci, ont tenu une première réunion à la maison de la presse le 15 septembre 1995, et ils décidèrent de former un comité de communication, dont ses membres représentent les journaux d' El-Khabar, l'Authentique, La Tribune, Le Matin, El-Watan et l'Opinion. Le Syndicat national des journalistes algériens fut créé grâce à la volonté de trente journalistes, dont la plupart étaient de jeunes déçus de travail et les orientations de l'Association des journalistes algériens auparavant.

D'ailleurs, ils se sont concentrés beaucoup plus sur les conditions de travail dans lesquels les journalistes exerçaient leur profession. Le Syndicat n'a pas hésité de mettre la main sur la plaie en touchant aux problèmes du fond liés à l'exercice de la profession. Celle-ci, souffrait énormément du manque flagrant d'encadrement et

de l'anarchie en matière de gestion; de l'inexistence des lois claires et de conventions du recrutement, le problème du licenciement abusif, l'inexistence d'un échelon et d'un plan de carrière pour la gestion des carrières professionnelles et les salaires des journalistes, le travail à la pige et le problème de contrats indéterminés des journalistes.

Mais, le SNJA fut également une expérience malheureuse. Il ne parvint jamais à mobiliser plus d'une cinquantaine d'adhérents à cause du radicalisme politique d'une active minorité trotskistes qui a agi en son sein comme un repoussoir. Ces faiblesses facilitèrent la tâche aux autorités qui refusèrent de lui accorder l'agrément nécessaire à la légalité de ses activités (Ahmed ANCER, 2003, p 147).

En outre, le Syndicat ne dispose pas d'une forte base et ne constitue pas une force qui peut exercer une pression sur le pouvoir politique. De ce fait, ses apparitions sont occasionnelles, il se contente de publier occasionnellement des communiqués pour dénoncer des mesures répressives et des assassinats qui visaient les journalistes, ce qui ne lui a pas permis de captiver l'intérêt des journalistes. Sa ligne de conduite soumise aux orientations du gouvernement lui a valu le même sort de celui de l'Association des journalistes algériens. Imprimant une orientation pro-gouvernementale au SNJA, Chaabouni lui fit subir le sort qui était déjà celui de l'AJA. Au début de juillet 1996, comme Ahmed Toumiat, il fit, sans état d'âme, chorus avec les autorités pour dénoncer une opération internationale de solidarité avec la presse indépendante. Huit éditeurs algérois venaient alors de programmer pour le 4 juillet une journée-débat sous le thème « liberté de presse, liberté d'expression et de démocratie ». Des journalistes européens, dont de nombreux français, invités à Alger à cette occasion avaient accepté de faire le voyage. (Ahmed ANCER, 2003, p 148).

A cela, il ne faut jamais oublier les conditions et les difficultés vécues par le journaliste durant cette période, puisque sa préoccupation majeure était sa sécurité et sa vie avant tout, étant donné qu'il était visé par le terrorisme et risquait sa vie et d'être assassiné à tout moment. Il est à rappeler que plus d'une centaine de journalistes et professionnels dans le secteur de l'information ont été tués entre 1993 et 1997.

De son côté, le pouvoir a usé de tous les moyens possibles et de toutes ses forces pour faire taire la presse par l'emprisonnement et la condamnation de journalistes ou les décisions d'arrêt provisoires de parution de journaux, ou de procéder à les fermer carrément et définitivement, ou par d'autres formes de pression telles que la mainmise sur la publicité publique et l'instrumentalisation des imprimeries. Tous ces facteurs font en sorte d'affaiblir l'action syndicale et d'empêcher toute organisation potentielle de journalistes (Mohamed KIRAT, 2003, p 133).

### **7- Le Syndicat national des journalistes : impossible de suivre le même rythme**

La disparition du SNJA et lamentable fin de l'AJA n'ont pas annihilé l'esprit revendicatif des jeunes journalistes. Il ne leur aura fallu que quelques mois pour se redéployer avec création d'un autre syndicat. Les efforts de syndicalisation n'ayant pas été tous perdus, la nouvelle structure appelée le Syndicat national des journalistes (SNJ) se manifesta, en quelque sorte, comme une résurgence du SNJA mais expurgé les journalistes qui avaient mené de ce dernier à la déconfiture (Ahmed ANCER, 2003, p 149). Ces jeunes journalistes ont refusé l'adhésion des journalistes actionnaires dans des journaux dans le but de rendre le travail du Syndicat plus efficace et pour concrétiser les revendications de journalistes concernant l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions socioprofessionnels des journalistes. Contrairement au Syndicat national des journalistes algériens, celui-ci, a exposé directement dès le début des questions touchant à la défense de la profession, ce qui a permis à cette structure de jouer un rôle prépondérant durant l'année 1998, quand elle a soutenu plusieurs journaux soumis à l'époque aux grandes pressions et menacés de fermeture.

Il faut signaler également que l'apparition de Syndicat national des journalistes intervient dans des circonstances nettement meilleures par rapport à ce qu'on a vu avec le Syndicat national des journalistes algériens. Selon ses fondateurs, cette organisation représente tous les journalistes algériens à travers toutes les régions du pays, elle milite pour la liberté d'expression et de la presse et défend les intérêts matériels des journalistes. Parmi ces réalisations, on peut citer entre autres ; son rôle dans la réapparition de quatre

journaux après leur fermeture le 17 octobre 1998, la préparation d'une charte d'éthique journalistique qui a été adoptée par la suite lors d'un congrès auquel ont participé plus de 300 journalistes le 13 avril 2000 (Mohamed KIRAT, 2003, p 134).

Cependant, et au fil du temps, le Syndicat a connu un véritable déclin, il commence à se montrer faible depuis l'année 2004, son rôle se résume à la publication des annonces de renouvellement des cartes des adhérents et l'invitation des autres journalistes à le rejoindre à chaque 3 mai à l'occasion de la journée mondiale de la liberté d'expression sans qu'il arrive à tenir un congrès pour faire un bilan de ses activités pendant dix ans.

## **8- La Fédération nationale des journalistes algériens : pour contrecarrer le SNJ**

Certains proches du parti de Front de libération nationale proche d'Abdel-Aziz Bouteflika, candidat aux présidentielles de 2004, ont pu lancer une organisation à caractère syndical en l'occurrence la Fédération nationale des journalistes algériens. Selon certains observateurs, le lancement de cette Fédération a pour but de contrecarrer le Syndicat national des journalistes, ce dernier est considéré comme étant proche du candidat Ali Benflis, qui est présenté comme un véritable adversaire d'Abdel-Aziz Bouteflika (Belkacem MOSTFAOUI, 2013, p88).

Dès la réélection du président Bouteflika, la structure fut mise en veilleuse. Signe des temps, début juin 2011, le ministre de la Communication a invité, pour associer les professionnels au « changement », les représentants de ces coquilles vides à participer aux discussions sur un nouveau texte de loi, en excluant *manu militari* les représentants de l'Initiative nationale pour la dignité de journalistes (INDI), fédérateurs depuis le début du printemps des revendications de leurs confrères.

En avril 2011, ils avaient formalisé une plateforme d'une douzaine de revendications et dégagé de la centaine de professionnels ayant suivi les débats un comité de dix délégués chargés de les représenter. Outre des exigences liées à l'activité professionnelle, dont l'abrogation de la criminalisation du délit de presse inscrite dans le

Code pénal, ils avaient revendiqué des droits sociaux, inscrits clairement dans « l'adoption d'une grille des salaires nationale spécifique aux journalistes, l'élaboration de conventions de branches».

C'est dans ce même contexte que s'inscrit la multiplication des mouvements de revendication au sein des médias publics : l'Agence gouvernementale Algérie presse service, l'Entreprise de radio ENRS et l'Entreprise de télévision publique ENTV. Des embryons de syndicats y ont été initiés, alors que, depuis l'indépendance du pays, les syndicats maison, strictement encadrés, ont régné sur l'expression des travailleurs de l'audiovisuel. (Belkacem MOSTFAOUI, 2016)

### **9- Conseil national des journalistes algériens : se libérer avec le Hirak**

Le Conseil national des journalistes algériens (CNJA) a vu le jour à l'issue d'une assemblée constitutive qui s'est tenue le 2 mai 2019, au Cercle du moudjahid à Alger. Ce syndicat s'inscrit dans le prolongement de « l'initiative pour la dignité du journaliste », il est constitué autour d'un groupe de journalistes de divers supports : presse écrite, audiovisuelle et électronique, pour la défense des droits socioprofessionnels des journalistes.

Le lancement de ce Conseil intervient dans un contexte spécial marqué par un grand mouvement populaire appelé communément le Hirak, qui s'est déclenché en Algérie depuis le 22 février 2019. D'ailleurs, ce mouvement populaire a réussi à barrer la route à l'ancien président Bouteflika pour briguer un cinquième mandat, en le poussant à déposer sa démission, comme en réussissant à se débarrasser de plusieurs figures politiques appartenant au régime de Bouteflika.

Après une année de sa création, ce syndicat qui se veut « apolitique » est confronté à une véritable crise et les divergences au sein de son bureau national commencent à submerger. Treize membres du conseil et du bureau national de ce syndicat ont annoncé leur démission collective en juin 2020. Les démissionnaires ont expliqué leur décision par les irrégularités flagrantes dans la gestion du syndicat et l'ingérence de parties étrangères à la corporation, qui se

permettent de donner des ordres au président du syndicat.( El Watan, 22 juin 2020).

Ceci dit qu'on est pas encore sorti de l'auberge, puisque ces problèmes signalés par les membres démissionnaires constituent le véritable obstacle commun de tous les précédents syndicats des journalistes.

### **Conclusion :**

Les différents gouvernements qui se sont succédé depuis l'instauration du multipartisme et l'ouverture du champ médiatique notamment dans le secteur de la presse écrite ont essayé de présenter la presse écrite en Algérie comme un modèle de liberté d'expression dans le monde arabe. En revanche, ces mêmes gouvernements n'ont jamais facilité la tâche aux journalistes pour s'organiser et mettre en place des syndicats solides, qui seront aptes à défendre les droits des professionnels des médias. C'est la grande désillusion ! Les échecs répétitifs qu'ont connus les initiatives de la mise en place des syndicats forts ont créé en quelque sorte un sentiment de déception chez beaucoup de journalistes anciens et un frein psychologique aux nouvelles générations de journalistes qui arrivent dans le monde de la presse.

Il est vraiment inconcevable qu'en 2021, les journalistes n'ont pas encore réussi de créer des syndicats forts capables de préserver les droits des journalistes et les défendre. Beaucoup de journalistes continuent de travailler dans la précarité. Cette situation est nullement reluisante pour cette catégorie professionnelle et renforce le flou qui caractérise cette profession. Tous les gouvernements ignorent les professionnels des médias. Les journalistes souffrent encore au moment où plusieurs catégories professionnelles dans d'autres secteurs ont réussi à faire valoir leurs droits grâce à l'union, à la pression et aux manifestations de leurs syndicats. Combien de ministres concernés directement ou indirectement par le secteur de la presse qui ont promis aux journalistes l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles ? Beaucoup, mais en vain, presque toutes les promesses n'ont pas abouti.

### Bibliographie :

- ANCER Ahmed (2001) Encre rouge, le défi des journalistes algériens, édition El Watan, Alger Algérie.
  - CHALABI El Hadi, La presse algérienne au- dessus de tout soupçon, éditions Ina –yas, Alger Algérie, 1999.
  - DRIS Chérif, profession journaliste, <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/658>, consulté le 10 septembre 2021, 22h.
  - El Watan, 22 juin 2020.
  - MOSTFAOUI Belkacem (2013), Médias et liberté d'expression en Algérie, El Dar El Outhmania, Alger.
  - MOSTFAOUI Belkacem , note sur la régulation des médias en Algérie, <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/2353>, consulté le 09 septembre 2021 à 21h.
  - Zahir IHADDADEN (2012), L'information en Algérie de 1965 à 1982, Office des publications universitaires, Alger.
- بن زيدون جميلة (2015)، جذور الحركة النقابية الصحفية في الجزائر، من اتحاد الصحفيين إلى النقابة الوطنية للصحفيين، المجلة الجزائرية للاتصال، العدد 24، السداسي الثاني، ص ص (109 - 125).
- رزاقي عبد العالي (2013)، المهنة صحفي محترف، قوانين الإعلام وأخلاقيات الصحافة في 22 دولة عربية، دار هومة، الجزائر.
- فدول محمد، مجاني باديس (2021)، الصحفيون الجزائريون من 1962 إلى اليوم، دار ألفا للنشر، قسنطينة، الجزائر.
- قيراط محمد (2003)، حرية الصحافة في ظل التعددية السياسية في الجزائر، مجلة جامعة دمشق، سوريا، العدد الثالث، ص ص (123 - 140).
- يعقوبي محمد (2012)، أوجاع صحفي، دار الشروق للإعلام والنشر، الجزائر.